

Les éléments d'un consentement valide



Clair

Le consentement est communiqué soit par des mots ou par le langage non-verbal. Le consentement est enthousiaste.

Ex.: « oui », se rapprocher, se coller, etc. »

Libre

La personne ne se sent pas obligée d'accepter, ne se fait pas menacer ni manipuler pour avoir une relation sexuelle.

Ex.: « si tu couches pas avec moi, je te laisse »

Éclairé

La personne a toutes les informations nécessaires concernant l'autre personne pour prendre une décision éclairée.

Ex.: son âge, si elle a une ITSS et s'il y a usage d'un moyen de contraception.